

## CONJONCTURE

# Nouvelle baisse record des défaillances d'entreprises ■

**EN PASSANT SOUS LE SEUIL DES 11 000 PROCÉDURES, LE TROISIÈME TRIMESTRE 2017 DEVIENT LE MEILLEUR DEPUIS DIX ANS, SOIT LA 34<sup>E</sup> BAISSÉ MENSUELLE CONSÉCUTIVE SELON LE SPÉCIALISTE DE LA DATA ECONOMY, ALTARES, QUI HÉSITÉ ENCORE À PARLER DE SORTIE DE CRISE.**



La baisse des défaillances d'entreprise s'affiche comme l'un des signes de la reprise économique.

Alors que l'on commence à parler d'un taux de chômage ramené à 7 % en France, d'autres signes semblent aussi attester de la reprise économique. « Il y a tout juste dix ans, durant l'été 2007, la France pliait à son tour sous la force autant inouïe qu'inraisemblable de la crise des subprimes ». Une décennie plus tard, en dépit d'indicateurs bons voire très bons, l'économie réelle hésite encore à parler de sortie de crise, préférant prudemment évoquer une reprise économique», analyse **Thierry Millon**, directeur des études de la société **Altare**. Concrétisation de l'amélioration de l'activité, au troisième trimestre 2017, le nombre de défaillances d'entreprises enregistrées s'élève à « seulement » 10 830, soit une baisse de 5,2 % sur un an. Et ce recul touche l'ensemble des procédures collectives, que ce soit les sauvegardes (- 13,4 %), les redressements judiciaires (- 5,1 %), mais aussi les liquidations judiciaires (- 5 %).

### LES PME DE PLUS 100 SALARIÉS SE MONTRENT VIGOUREUSES

Et si les trois quarts des décisions des tribunaux concernent encore les micro-entreprises de moins de trois salariés, la tendance est à l'amélioration. Après avoir connu de fortes baisses du nombre de défaillances (- 20 %, il y a un an), les très petites entreprises (TPE) voient ce nombre se stabiliser à - 6,7 %, pour le deuxième trimestre consécutif. La sinistralité des petites et moyennes entreprises (PME) de 50 à 99 salariés se stabilise

aussi à un niveau bas, alors que celles des plus grandes, comportant plus de 100 salariés, diminue sérieusement, soit - 23 %. Seules les PME de 20 à 49 salariés restent dans le rouge, avec un nombre de défaillances qui augmente de 3,7 %. Logiquement, « cette meilleure résistance des entreprises permet de ramener le nombre d'emplois menacés par les procédures judiciaires à 33 800, (le plus faible de la décennie) : il y a seulement trois ans nous en comptions 22 000 de plus. En données glissées sur douze mois, septembre signe la 34<sup>e</sup> baisse mensuelle consécutive du nombre de défaillances d'entreprises », souligne **Thierry Millon**.

### LA REPRISE NE CONCERNE PAS TOUS LES SECTEURS

L'étude d'**Altare** révèle toutefois, comme toujours, de nettes disparités sectorielles au niveau des défaillances d'entreprises. Ainsi, le secteur de la construction confirme une forte baisse, à deux chiffres (- 10,9 %), principalement grâce à la construction de maisons individuelles (- 22 %). En effet, le secteur de l'immobilier se porte

bien, les agences immobilières ont d'ailleurs vu le nombre de procédures reculer de 41 %, cet été. Dans le commerce, la situation de l'habillement s'améliore enfin (- 29 %, 206 défaillances), alors que le nombre de dépôts de bilan était en constante augmentation depuis près de dix ans. Autre indicateur d'une consommation des ménages en bonne santé, la restauration traditionnelle passe sous le seuil des 700 défaillances pour la première fois en six ans. Et l'industrie reste bien orientée (- 4,3 %), tirée, notamment, par l'agroalimentaire (- 7 %). En revanche, le secteur du conseil en communication et gestion passe dans le rouge (+ 11 %), ainsi que la programmation informatique (+ 7 %) et les transports de voyageurs (avec, en particulier, trois fois plus de dépôts de bilan pour les taxis qu'en 2014). Plus inquiétant encore, les activités de la santé humaine voient le nombre de défaillances croître de 8 %, notamment en raison des cessations de paiement de nombreux infirmiers et sages-femmes (+ 53 %). À la fin de l'année, estime **Altare**, on devrait compter environ 54 000 défaillances (contre près de 60 000 en 2016). « Ce nombre était attendu (...). On peut se féliciter qu'il exprime un recul sensible des dépôts de bilan, mais on peut aussi regretter qu'il soit encore deux fois supérieur à celui de notre voisin et partenaire allemand (...). Alors oui, la reprise économique est vraiment là, mais pour encore trop d'acteurs, financièrement, la crise couve toujours », conclut le directeur des études **Altare**.

Raphaël Audema et B.L.



« La reprise économique est vraiment là, mais pour encore trop d'acteurs, financièrement, la crise couve toujours. » »

*Thierry Millon, directeur des études de la société Altare*